**S**yndicat **N**ational des **E**nseignementsde **S**econd degré

Syndicat des Enseignants de l'UNSA

**S**yndicat **N**ational des **E**nseignementsde **S**econd degré

Syndicat des Enseignants de l'UNSA

Aulnay-sous-bois, le lundi 30 juin 2014

Les sections locales du SNES-FSU et du SE-UNSA du lycée Voillaume

à Mme la Proviseure du lycée Voillaume

Objet : **Préavis de grève**

Madame la Proviseure,

Les sections locales du SNES et du SE-UNSA déposent un préavis de grève reconductible concernant les personnels enseignants et d’éducation de l'établissement à partir du mardi 2 septembre 2014, 8h.

Le motif en est l'incertitude concernant les conditions de rentrée, et particulièrement l'organisation administrative de l'établissement.

Nous exigeons que tout soit mis en œuvre pour garantir des emplois du temps conformes aux programmes officiels, respectant les nécessités matérielles en équipements et salles des différents enseignements, et prenant en considération les situations humaines des élèves et des enseignants.

Nous vous prions de croire, Madame la Proviseure, en notre attachement au bon fonctionnement du service public d’éducation.

Les sections syndicales SNES-FSU et SE-UNSA du lycée

Aulnay-sous-bois, le lundi 30 juin 2014

Les sections locales du SNES-FSU et du SE-UNSA du lycée Voillaume

à Mme la Rectrice de l'Académie de Créteil

s/c de Mme La proviseure du LGT Voillaume

Objet : **Préavis de grève**

Madame la Rectrice,

Les sections locales du SNES et du SE-UNSA du LGT Voillaume à Aulnay-sous-bois déposent un préavis de grève concernant les personnels enseignants et d’éducation de l'établissement pour le mardi 2 septembre 2014 à partir de 8h pour une durée d'une journée.

Le motif en est l'incertitude concernant les conditions de rentrée, et particulièrement l'organisation administrative de l'établissement.

Nous exigeons que tout soit mis en œuvre pour garantir des emplois du temps conformes aux programmes officiels, respectant les nécessités matérielles en équipements et salles des différents enseignements, et prenant en considération les situations humaines des élèves et des enseignants.

Nous vous prions de croire, Madame la Rectrice, en notre attachement au bon fonctionnement du service public d’éducation.

Les sections syndicales SNES-FSU et SE-UNSA du LGT Voillaume